



Ad. E.

M^e Yvan Bolduc, Ad. E.
Heenan Blaikie s.e.n.c.r.l., s.r.l.
Montréal

Ces notes biographiques ne sont pas exhaustives.

M^e Yvan Bolduc s'est joint à Heenan Blaikie en 1981. Il exerce le litige civil et commercial et possède une expertise en responsabilité professionnelle et diffamation, et droit administratif et constitutionnel.

CONTRIBUTION

Diplômé en économie et en droit, M^e Bolduc a été l'auxiliaire juridique du juge en chef du Canada, Gérald Fauteux, de 1971 à 1973. Avant de se joindre à Heenan Blaikie, il a représenté, entre autres, le D^r Henry Morgentaler dans trois dossiers en matière criminelle, dont un a donné lieu à une décision de la Cour suprême du Canada en 1976. Reconnu pour sa très grande expérience des procès d'envergure, il a été avocat principal pour la commission de la Gendarmerie royale du Canada dans l'affaire *Airbus*, pour l'ancien premier ministre du Québec Lucien Bouchard et l'ex-premier ministre Jacques Parizeau dans une poursuite pour libelle, dont le bien-fondé a été confirmé par la Cour d'appel en 2003, de même que dans l'affaire *Irwin Toy* qui a mené à une décision de la Cour suprême du Canada reconnaissant la protection constitutionnelle à l'expression commerciale. Plus récemment, il a agi comme avocat principal pour Loto-Québec dans le recours collectif institué pour les joueurs pathologiques. Il agit pour Coopers & Lybrand dans les litiges Castor depuis 1993.

RAYONNEMENT

Considéré comme un chef de file dans son domaine, il est souvent recommandé par ses pairs, selon le sondage annuel de LEXPERT. Il est également reconnu comme une sommité en litige commercial par *The Best Lawyers in Canada*, et par le *World's Leading Lawyers* de Chambers Global pour ses réalisations dans les dossiers de libelle et diffamation. Par ailleurs, il s'est mérité la cote la plus élevée (AV) décernée par Martindale-Hubbell et il est Fellow de l'American College of Trial Lawyers.